

l'analyse d'une philosophie positiviste, il était dénoncé, en certaines écoles, comme une survivance religieuse, un préjugé théologique à écarter du même geste que le dogme dont il était le fruit fâcheux. L'Église continuait à rappeler l'existence d'un Décalogue imprescriptible. On trouvait son enseignement trop rigide et sa voix gênante. Cette vieille morale de nos pères ne pouvait plus convenir à un siècle que d'autres maîtres élevaient dans l'ivresse de ses droits : droit au bonheur, droit à la liberté, droit à l'amour, droit à toutes les fantaisies et à toutes les folies. La foule, séduite, s'engouait de ces formules libératrices. Les mots sacrés jadis la faisaient rire. Les obligations sévères lui faisaient peur. "Devoir ! s'exclamait une héroïne d'Ibsen. Ah ! le vilain mot. Qu'il est froid ! On dirait un coup d'aiguille qui vous transperce le cœur !"

Nous sommes loin de ce temps, loin de cet état d'esprit. Au son des trompettes guerrières, le devoir a repris sa place d'honneur dans les consciences, même là où la foi n'est pas rentrée encore. Son affirmation resplendit sur des lèvres même fermées à la prière. Sa discipline a ressaisi les âmes. Dans tous les camps, son culte enfante des héros.

A l'occasion de la mort de Paul Hervieu, un théâtre de Paris remettait naguère sur les planches une des pièces les plus retentissantes du célèbre dramaturge : Les Tenailles. Une femme s'irrite contre la loi du mariage indissoluble. C'est la déclamation coutu-